

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 24 juillet 2018 à 20 heures sous la présidence de Monsieur SEYTRE Yves, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 22 mai 2018 et nomment Maryse CHENET, secrétaire de la présente séance.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour 2018 (sans changement par rapport à 2017) :

- Centre Léon Bérard LYON (Rhône) 170 €
- Laborieuse de DUNIERES (Haute-Loire) 180 €
- Caisse Amicale Sapeurs-Pompiers DUNIERES (Haute-Loire) 260 €

Les subventions concernent uniquement des associations extérieures.

TARIFS LOCATIONS GITES ANNEE 2019

Les travaux de remise en état des 2 gites sont terminés, un problème se présente concernant les housses de couette qu'il faut laver à chaque passage avec déplacement à la blanchisserie et temps de préparation des lits plus importants. Le Conseil Municipal propose de revenir à la solution « couverture » avec location draps à la demande et ne modifie pas dans l'immédiat les tarifs de 2018 pour l'année 2019 soit :

Haute Saison (juillet-août)	442 euros/semaine
Moyenne Saison (juin, juillet et septembre)	370 euros/semaine
Noël et nouvel an	338 euros/semaine
Vacances de février	320 euros/semaine
Basse Saison (autres périodes)	250 euros/semaine
Week-end hors Noël et nouvel an 3 jours – 2 nuits chauffage compris	166 euros/week-end

commission de 15 % prélevée sur les tarifs ci-dessus par Gites de France pour la gestion des réservations, la publicité, le site internet.....

Pour 2017, occupation de chacun des deux gites municipaux de 18 % environ

Le conseil municipal propose de mettre en place un groupe de travail pour analyse des coûts.

Il y aura possibilité pour les futurs abonnés d'échelonner les paiements des droits de branchement (en concertation avec la Trésorerie d'Yssingeaux).

Un câble électrique emprunte le chemin rural de Thomarget vers La Grange Haute. ENEDIS ne peut pas fournir de plans et suggère de faire intervenir une entreprise pour localiser le câble EDF moyennant un coût de 4 000 euros environ pris en charge à 50 % par la Commune et 50 % par ENEDIS (partage des coûts selon un principe défini par la loi).

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

M le Maire fait le point des travaux en cours dans la salle polyvalente avec les différentes entreprises qui se sont réunies le 03 juillet 2018. Les élus doivent préparer un plan pour la cuisine avec indication des interrupteurs et prises, choisir un sèche mains, etc....

Accord de subvention du département (fonds 199 pour travaux salle polyvalente), report de la subvention Dotation Equipement Territoires Ruraux en 2019 (accessibilité personnes à mobilité réduite), fonds de concours de la communauté de communes (concerne dépenses d'investissement voiries et bâtiments 2018-2020)

CIMETIERE

Le désherbage chimique est interdit, intervention de l'entreprise Coup de Pouce à l'Emploi avec débroussailleuse ; voir quelles solutions durables trouver pour le cimetière (désherbage thermique, plaque amovible avec gazon semé, gazon artificiel.....)

ADRESSAGE

Un responsable de « La Poste » viendra présenter lors d'un prochain conseil l'adressage avec n° numérique dans le Bourg et n° métrique dans les hameaux, il faudra trouver des noms (une demande des Anciens Combattants). Le conseil en profitera pour installer de nouveaux panneaux de signalisation.

BULLETIN MUNICIPAL

A prévoir pour début d'année 2019 pour les vœux à la population (ne pas inclure la brochure de la communauté de communes qui sera distribuée à part), le conseil fixe une réunion de préparation, Laura se charge de demander devis pour impression.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de l'Association Communale de Chasse Agréée dont le nouveau président est M FAURIE Sébastien d'un raccordement au réseau d'eau potable communal vers la cabane des chasseurs au lieudit « La Bielle » (en attente devis).

Rencontre entre M le Maire, le premier adjoint et M BREAU qui habite « Le Fultin » et qui gère une association pour jeunes enfants qui propose de recruter à terme des salariés mais le projet est confronté aux difficultés d'accès. En effet, le chemin rural d'accès à l'habitation est en terre non goudronné et n'est pas entretenu, ni déneigé par la Commune (ce point très important a été signalé au notaire en charge de la vente de la maison). Idem au lieudit La Grange Haute avec un accès à l'élevage canin non goudronné, non entretenu et non déneigé l'hiver.

Invitation du Conseil Municipal à la randonnée des deux stèles avec départ de Liberthe à 8h30 et dépôt de gerbe et repas aux Sétoux organisée par Les Amis des Sétoux.

Prévoir une réunion pour décoration de Noël 2018 et fleurissement de la commune pour 2019 (responsable Laura) – finalisation du nouveau site internet de la commune (en lien avec la communauté de communes) trouver des photos du village – terminer l'installation des rideaux dans les gîtes (Gilles et Laura)

M CIBERT propose de consulter les habitants de la commune à l'aide d'un questionnaire à remplir (résidences principales et secondaires, adultes et mineurs de + 16 ans) distribué par la Poste à retourner en mairie avant le 10 septembre 2018.

Le conseil est invité à fixer une date de réunion avec la communauté de communes qui présentera une étude sur les projets d'amélioration du bourg.

Dépôt sauvage de sacs poubelles vers l'écopoint La Frache

Enlever panneau d'indication du musée

Remise en service de la chasse au trésor sur le circuit « au fil de l'eau »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance.